

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2019

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

AU 3^e TRIMESTRE 2019

Au troisième trimestre 2019, les taux moyens des différentes catégories de crédit évoluent encore de manière contrastée.

Le coût des découverts augmente de 84 points de base (pb) sur trois mois pour s'établir à 3,05 %.

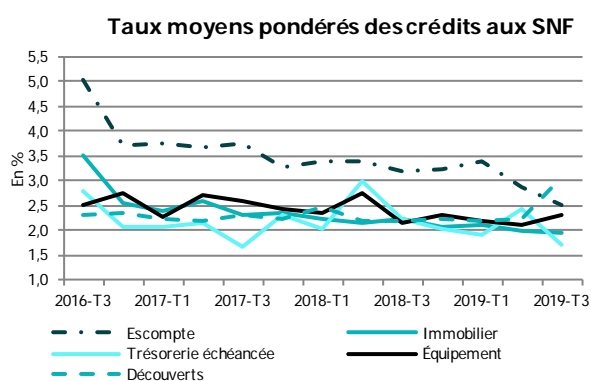
Après avoir atteint un point bas historique le trimestre précédent, le taux moyen des crédits à l'équipement repart à la hausse pour s'afficher à 2,31 % (+22 pb). Ces derniers, dont la moitié est consentie à un taux inférieur à 2,75 %, sont souscrits à 77 % à taux fixe sur une durée moyenne qui s'est allongée à 11 ans, contre 8 ans trois mois plus tôt.

Le taux moyen des crédits échancés, pour sa part, recule de 75 pb à 1,69 %. Quasi exclusivement octroyés à taux fixe, ceux-ci se négocient pour moitié à un taux inférieur à 2,45 % sur une durée moyenne de 8,5 ans (6,5 ans le trimestre précédent).

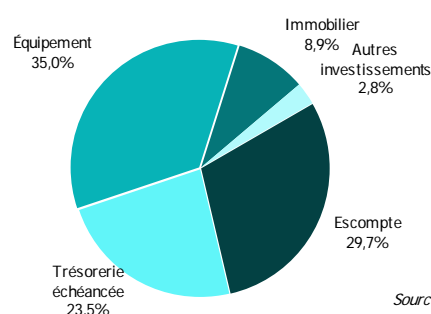
Quant au taux moyen des crédits immobiliers, il continue de battre des records : 1,93 % contre 1,99 % trois mois avant. Accordés à taux fixe, ces prêts sont mis en place pour une durée moyenne de 19 ans.

Les conditions débitrices en Polynésie française sont plus avantageuses qu'en Nouvelle-Calédonie, et ce, pour toutes les catégories de crédit. Inversement, elles se révèlent plus élevées que celles constatées dans la France entière, même pour les découverts auparavant moins coûteux en Polynésie.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



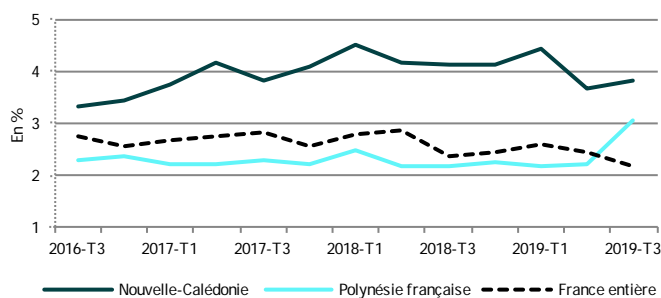
Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)



Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2019		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2019		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole
Découverts	3,05	2,17	2,21	2,45	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	1,69	1,66	2,44	1,58	103	28	94	27	2,45	1,66
Équipement	2,31	1,34	2,09	1,37	132	111	77	77	2,75	1,11
Immobilier	1,93	1,39	1,99	1,57	229	179	100	85	-	-

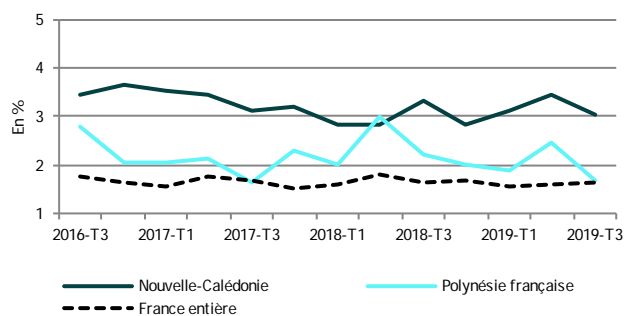
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



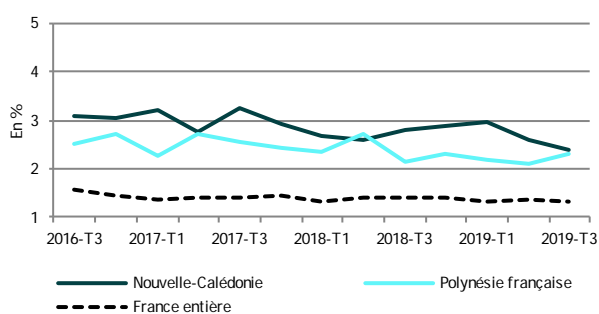
Sources : IEOM, BDF

Trésorerie échéancée



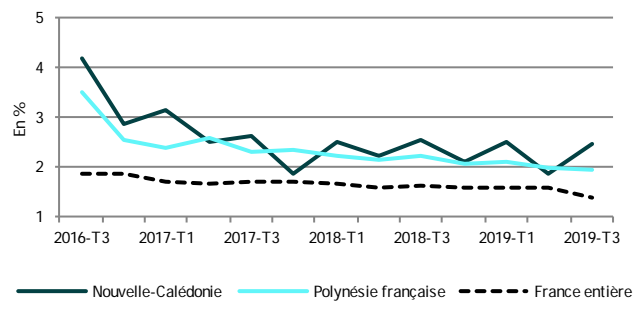
Sources : IEOM, BDF

Équipement



Sources : IEOM, BDF

Immobilier



Sources : IEOM, BDF

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée sont fondés sur un plus faible nombre d'observations disponibles.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, elle se base sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.